

Conseil d'administration du 10 octobre 2023

Service de restauration et d'hébergement

Tarifs adoptés pour l'année 2024

	tarifs applicables à compter du 1er janvier 2024
Repas élève	4,38 €
Indice (INM) inférieur ou égal à 450	3,82 €
Indice 451 à 550	4,40 €
Indice 551 à 658	5,80 €
Indice supérieur à 658	6,50 €
Repas occasionnel	8,00 €